

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE JEUDI 27 OCTOBRE 2022, À 18 h 30

### PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO PP-144

**PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE L'OCCUPATION AUX FINS DE L'USAGE « ENTREPRENEUR ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION » (FORAGE ET SCIAGE DE BÉTON ET D'ASPHALTE) AUX 8255-8265, AVENUE MARCO-POLO, SUR LE LOT NUMÉRO 1 279 326 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL – DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

**PRENEZ AVIS QUE** le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 4 octobre 2022, le premier projet de résolution numéro PP-144, lequel porte le titre ci dessus mentionné.

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation **le jeudi 27 octobre 2022 à compter de 18 h 30** à la **Maison du citoyen, située au 12 090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil).

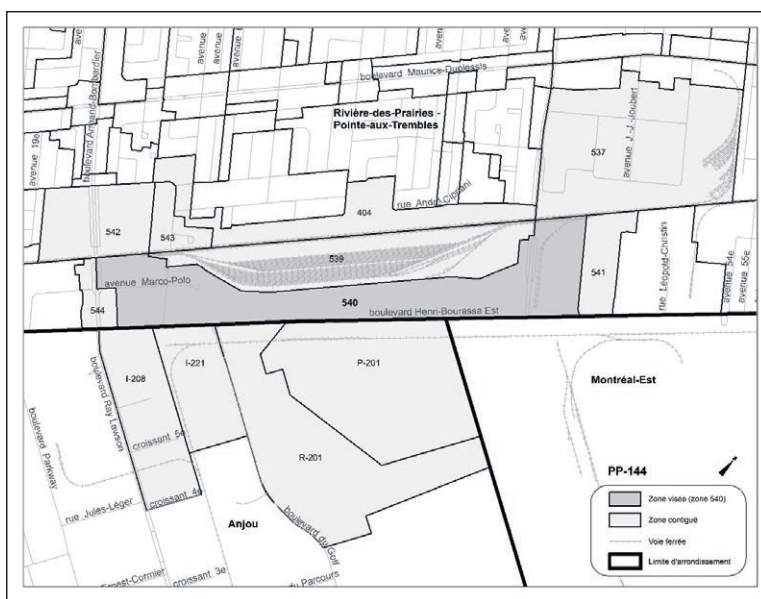
QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise l'occupation par un usage de la classe d'usages C.4 « Commerce et service lourd » du bâtiment situé aux 8255-8265, avenue Marco-Polo.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution vise la zone numéro 540. Les personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës numéro 404, 537, 539, 541, 542, 543, et 544, ainsi que les zones numéros I-208, I-221, R-201 et P-201 de l'arrondissement d'Anjou, telles qu'identifiées au plan ci-contre, pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire pour les dispositions du projet de résolution, si elles en manifestent le désir.

Le plan ci-dessous illustre la zone visée et les zones contiguës.



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12 090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 18 octobre 2022

Le secrétaire d'arrondissement

M<sup>e</sup> Joseph Araj

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : [montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles](http://montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles)